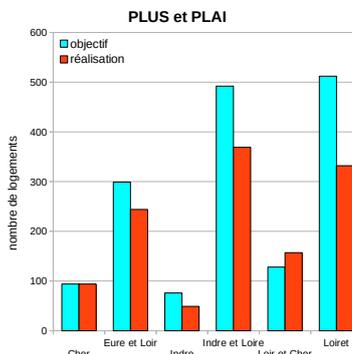


Parc Public - hors ANRU - Programmation révisée

REGION	PLUS			PLAI		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	929	773	83%	672	472	70%
Cher	53	53	100%	41	41	100%
<i>dont CA Bourges</i>	27	27	100%	30	30	100%
Eure et Loir	196	186	95%	103	58	56%
Indre	52	34	65%	24	15	63%
Indre et Loire	249	208	84%	243	161	66%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	93	85	91%	178	110	62%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	156	123	79%	65	51	78%
Loir et Cher	72	92	128%	56	65	116%
Loiret	307	200	65%	205	132	64%
<i>dont Orléans Métropole</i>	113	65	58%	114	66	58%
<i>dont CD Loiret</i>	194	135	70%	91	66	73%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL



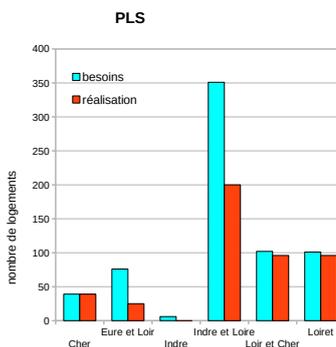
Les objectifs régionaux de la programmation révisée 2020 portent sur 1 601 logements PLUS/PLAI, dont 161 PLAI en structure.

Le taux de réalisation régional PLUS/PLAI est de 78%.

Tous les territoires de gestion ont atteint au moins 50 % d'engagement. Certains ont atteint voire dépassé leurs objectifs.

Contingent : 600 logements	PLS					
	structures		ordinaire public		ordinaire privé	
	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés
REGION	226	144	441	307	8	5
Cher	3	3	36	36	0	0
<i>dont CA Bourges</i>	3	3	20	20	0	0
Eure et Loir	0	0	73	22	3	3
Indre	0	0	6	0	0	0
Indre et Loire	82	0	264	198	5	2
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	82	0	156	141	5	2
<i>dont CD Indre et Loire</i>	0	0	108	57	0	0
Loir et Cher	96	96	6	0	0	0
Loiret	45	45	56	51	0	0
<i>dont Orléans Métropole</i>	45	45	41	36	0	0
<i>dont CD Loiret</i>	0	0	15	15	0	0
Réserve régionale	-75 logements					

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL



PLUS = Prêt Locatif à Usage Social
PLAI = Prêt Locatif Aide d'Intégration
PLS = Prêt Locatif Social

Le contingent initial 2020 est le même qu'en 2019 avec 600 prêts PLS.

Le nombre d'agrément délivrés est passé de 129 à 284 en 1 mois et concerne 8 des 9 territoires de gestion de la région.

Les besoins prévisionnels sont de 675 logements. Des agréments supplémentaires seront sollicités si le besoin est confirmé.

Fonds de solidarité pour le logement (FSL)

Le Fonds de solidarité pour le logement en région Centre-Val de Loire en 2019

	Nombre de ménages aidés	Montant des aides versées (en €)	dont accès et maintien dans le logement	dont aides aux paiements des factures (énergie, eau, téléphone)
Cher	5 146	2 046 160	969 442	708 328
Eure-et-Loir	3 292	1 363 057	207 842	685 215
Indre	711	483 267	236 382	81 202
Indre-et-Loire	3 067	1 271 376	509 800	387 905
Loir-et-Cher	2 256	857 083	343 678	390 181
Loiret	1 044	476 558	311 627	216 379
Région Centre-Val de Loire	15 516	6 497 501	2 578 771	2 469 210

Source : enquête FSL (données fournies par les Conseils départementaux)

Le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) a été instauré par la loi du 31 mars 1990 relative à la mise en oeuvre du droit au logement.

Il est destiné à accorder des aides aux personnes et aux familles dont les difficultés d'accès ou de maintien dans le logement proviennent de difficultés financières ou du cumul de difficultés financières et d'insertion sociale.

Il accorde :

- des **aides à l'accès** au logement (prêts ou subventions permettant de faire face aux dépenses liées à l'entrée dans un logement, octroi de garanties aux bailleurs),
- des **aides au maintien dans le logement** (prêts ou subventions pour résorber des impayés de loyer,
- des **aides à des copropriétaires occupants** dans des copropriétés dégradées,
- ainsi que des **aides pour le paiement des factures de fluides** (énergie, eau, téléphone).

Il finance également des mesures d'**accompagnement social** des ménages centrées sur le logement et de **gestion locative adaptée** (financement des aides à la sous-location et à la gestion locative adaptée).

Initialement co-pilotés et financés à parité par l'État et les Départements et les fournisseurs d'énergie, le FSL est depuis 2005 sous la seule responsabilité administrative et financière des Départements, l'État versant toutefois chaque année une compensation financière.

En 2019, les aides des FSL ont concerné plus de 15 500 ménages dans le Centre-Val de Loire, pour près de 6,5 M€, majoritairement pour des aides à l'accès et au maintien dans le logement. Le nombre de ménages aidés et les aides versées ont baissé respectivement de 8 % et de 9 % par rapport à 2018. Selon les départements, les règlements du FSL ont plutôt mis l'accent sur les aides au paiement des factures (Eure-et-Loir et Loir-et-Cher). Les aides accordées aux ménages ayant des difficultés de paiement (fournitures d'eau, d'énergie et de téléphone) ont globalement diminué de 11 % en 2019 par rapport à 2018. Le Cher et le Loiret ont connu les plus fortes baisses, respectivement - 17 % et - 36 %.

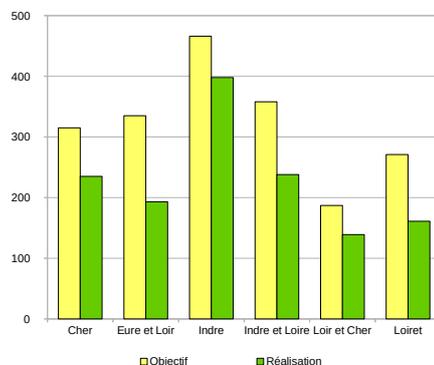
Parc Privé - Programmation révisée

Aides Programme Habiter Mieux de lutte contre la précarité énergétique (propriétaires occupants et bailleurs, hors copropriétés)



REGION	Avec double compte		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	1 932	1 364	71%
Cher	315	235	75%
<i>dont CA Bourges</i>	153	81	53%
Eure et Loir	335	193	58%
Indre	466	398	85%
Indre et Loire	358	238	66%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	125	53	42%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	233	185	79%
Loir et Cher	187	139	74%
Loiret	271	161	59%
<i>dont Orléans Métropole</i>	141	81	57%
<i>dont CD Loiret</i>	130	80	62%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah



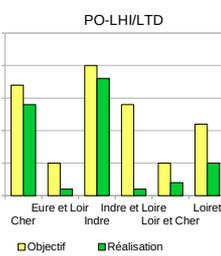
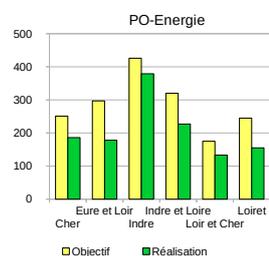
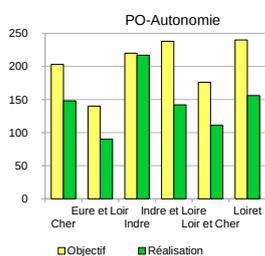
Plus des 2/3 des objectifs révisés régionaux sont réalisés à fin novembre (+160 dossiers par rapport au mois précédent).

Aides aux propriétaires occupants



REGION	Autonomie			Amélioration énergétique			Lutte contre l'habitat indigne et très dégradé (LHI/LTD)		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	1 217	864	71%	1 714	1 258	73%	72	41	57%
Cher	203	148	73%	251	186	74%	17	14	82%
<i>dont CA Bourges</i>	65	43	66%	135	76	56%	5	2	40%
Eure et Loir	140	90	64%	297	178	60%	5	1	20%
Indre	220	217	99%	426	379	89%	20	18	90%
Indre et Loire	238	142	60%	320	227	71%	14	1	7%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	58	30	52%	110	53	48%	4	0	0%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	180	112	62%	210	174	83%	10	1	10%
Loir et Cher	176	111	63%	175	133	76%	5	2	40%
Loiret	240	156	65%	245	155	63%	11	5	45%
<i>dont Orléans Métropole</i>	60	43	72%	130	80	62%	3	0	0%
<i>dont CD Loiret</i>	180	113	63%	115	75	65%	8	5	63%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah



864 logements ont obtenu une aide de l'Anah en région pour l'adaptation des logements à la perte d'autonomie. Les résultats sont inférieurs par rapport à octobre 2019 (82 logements).

73 % des objectifs révisés de dossiers de propriétaires occupants pour de la rénovation énergétique sont atteints. Le département de l'Indre est le plus avancé avec 379 logements engagés.

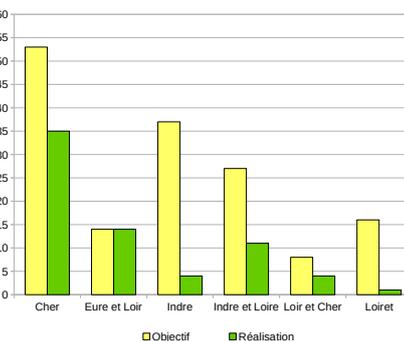
Un peu plus de la moitié des objectifs révisés de lutte contre l'habitat indigne et très dégradé sont réalisés ; 18 pour l'Indre et 12 pour le Cher (Etat).

Aides aux propriétaires bailleurs



REGION	Toutes interventions		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	165	69	42%
Cher	53	35	66%
<i>dont CA Bourges</i>	14	3	21%
Eure et Loir	37	14	38%
Indre	24	4	17%
Indre et Loire	27	11	41%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	12	0	0%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	15	11	73%
Loir et Cher	8	4	50%
Loiret	16	1	6%
<i>dont Orléans Métropole</i>	8	1	13%
<i>dont CD Loiret</i>	8	0	0%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah



Le Cher (Etat) a engagé le plus de dossiers de propriétaires bailleurs (32). 42 % des objectifs révisés sont atteints au niveau de la région (-23 dossiers par rapport à novembre de l'année dernière).